



Depuis de longs mois ma compagne me rend la vie impossible je lui

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007** à **16:29**

la vie en concubinage n'est plus possible car la vie est reduite infernale et inacceptable j'ai 45 ans et suis divorcé depuis 2001 d'une premiere union j'ai 3 enfants enfants rnj'heberge et subviens aux besoins de ma compagne et son enfant agée de 10 ans depuis 2002rnje souhaite la separation et ai demandé a plusieurs reprises a ma concubine de partirnne n'accepte pas et continue sans cesse de me mener la vie impossiblernmes enfants issus d'une premiere union ne sont pas les bien venus et d'une maniere systematique . elle s'oppose a une juste repartition de l'equilibre familial. Mon fils de 20 ans que j'ai peu connu a decider de nous rejoindre depuis fin avril et depuis lors la situation s'aggrave les pretextes sont multiples et variés mais ne sont absolument pas rationnelsrndes critiques et des insultes a n'en plus finir a mon egard a ceux de mes enfantsrndes bris divers et variés , le non respect des biens , l'utilisation de tout meme des interditsrnutilisation frauduleuse de ma carte de credit a mon insu, du telephone familial , du telephone entreprise , du vehicule de fonction etc le tout dans des proportions inacceptables utilisation d'une bonne partie du budget familial aux jeux sur le net; ne considere n'avoir aucun compte a me rendre va et vient a son grés , la liste est longue et ne sais absolument plus comment faire sans heurté la petite qui ne merite certainement pas tout cela; elle est d'ailleurs tres souvent prise a temoin et pleure quand le ton monternrnje lui offre un vehicule acheté l'an dernier 14k€ et suis pret a l'aider au travers d'une pension alimentaire de 750€ mois pendant 6 mois elle a le loisir de choisir le mobilier qu'elle souhaite enmené je lui regle la facture du demenagement, de facon a ce qu'elle puisse se reconstruire pour que cette situation cesse au plus viternrnje suis propriétaire de la quasi totalité des biens mais reconnait que depuis 2002 elle a contribué cela ne l'autorise pas a tout faire tout dire et tout tenter pour me nuire et me pourrir l'existencernCes situations qui ne s'apaisent pas conduisent quelques fois a remplir les pages des quotidiens , je comprends que fragile on puisse s'ecarter d'un debat logique entre adultes rndans le cas qui me preoccupe le

dialogue est impensable car facheusement cela se termine par des insultes des reprochesr
je vous serais tres reconnaissant de bien vouloir m'indiquer une quelconque marche a suivre afin
de regler au mieux ce differentrndans l'attente de vous lirncordialemen

Par **ly31**, le **23/08/2007 à 17:03**

Bonsoir,rnrnEtes vous pacsé, reconnu vivre maritalement ??rnrnA vous lirernrnlly31

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007 à 18:06**

Merci pour votre prompte reponsern nous ne sommes pas pacsésr
je crois que , en quelques sorte nous devons etre reconnurnen se declarant vivre sous le meme toit elle a perdu
l'ensemble des droits qu'elle avait en tant que fille méerncela a une incidence ?rndans
l'attente de vous lirncordialement

Par **ly31**, le **23/08/2007 à 18:18**

Bonsoir,rnrnAvez vous fait une quelconque démarche à votre Mairie ??? (un document
officiel)rnrnVotre amie est hébergée chez vous, donc sans droit, ni titre, il n 'y a rien d'officiel
en ce qui la concerne ?rnrnJe pense qu'il faudrait pouvoir obtenir un SERIEUX dialogue en
dehors de votre domicile (uniquement tous les deux) avec votre amie, lui dire que maintenant,
elle doit se prendre en "main", et que, malgré tous ces incidents, vous allez l'aider à trouver un
appartement et déménager ...rnrnA vous lirernrnlly31

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007 à 18:33**

nous n'avons en tout cas je n'ai fait aucune demarche en mairie et je ne dispose d'aucun
document officielr
je vous remercie de votre conseil de nous ecarter du domicile pour avoir
une discussionr
je ne dois laisser passer aucun moyen de mettre un terme a cette vie en
communr
j'oriente des a present un rendez vous a l'exterieur ma seule crainte serait qu'elle
interprete cela comme une tentative de reconsiliationr
je tenternencor merci

Par **ly31**, le **23/08/2007 à 19:06**

Re Bonsoir,rnrnVous dites tout simplement à votre amie que vous avez besoin d'avoir une
discussion sérieuse avec elle car la vie actuelle n'est plus possible
rnrnLa "vie de couple"
n'étant plus acceptable, ni pour l'un, ni pour l'autre, vous envisagez de vivre chacun
séparément, et que de toute façon, rien ne vous empêchera de rester amisrnrnDans la
situation actuelle, vous ne pouvez qu'essayer d'entreprendre un arrangement à l' AMIABLE, il

est de toute évidence (en tant que femme, je me permets), que vous ne pouvez pas mettre cette femme avec qui vous vivez depuis 5 années, à la porte avec son enfant de 10 ans
Je vous souhaite bon courage
31